Procès-Verbal C.A. du 27 septembre 2022 – LPO Emiland Gauthey

Point 0.1 - Adoption du PV du CA précédent

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à **18H18** par **Mme SERVISSOLLE,** proviseure et présidente de séance: **16 votants**

Mme DEMORTIERE, proviseure adjointe, accepte le secrétariat de séance

La présidente propose l'adoption du PV du C.A. du 04/07/2022

Votants : 16 Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 1

Le procès-verbal est adopté

Point 0. 2 - présentation de l'ordre du jour

La présidente rappelle l'ordre du jour aux membres du C.A après avoir ajouté un prélèvement sur fond de réserve. L'ordre du jour devient:

- Adoption du PV du C.A du 04/07/2022
- Présentation de l'ordre du jour
- Bilan de rentrée
- Sorties et voyages dont le Projet ERASMUS+
- Contrats et conventions
- PFR
- Questions diverses

Point n° 1: Bilan de rentrée

A l'aide d'un diaporama, la proviseure présente le bilan de la rentrée, au plan qualitatif et quantitatif. **Mme SERVISSOLLE** donne des détails par filière sur les effectifs, la sociologie du public accueilli, les projets pédagogiques mais aussi sur les résultats aux examens de la session 2022 ou encore sur le recrutement des personnels enseignants.
Les résultats, tous examens confondus, approchent les moyennes académiques dans leur majorité.
Mme SERVISSOLLE tient à porter l'accent sur la valeur de l'engagement des professeurs auprès des élèves qu'ils emmènent vers la réussite malgré les conditions rendues difficiles par la pandémie et aussi à cause des très nombreux soucis techniques informatiques rencontrés qui obèrent la qualité du travail de chacun. A cela, s'ajoutent des absences d'enseignants dont la majorité sont compensées à l'interne alourdissant significativement la charge hebdomadaire de nombreux professeurs.
Le nombre d'internes est en légère baisse notamment du fait de l'absence d'équipe féminine à L'Elan Chalon ce qui menace les finances de l'association gestionnaire des weekends.
Mme SERVISSOLLE insiste aussi sur les enjeux importants que recouvre le recrutement des apprentis.
Les équipes éducatives étaient complètes à la rentrée scolaire ce qui montre l'engagement de la direction sur le sujet.

point 2 : Sorties et voyages

Mme DIOT BOUDARD, adjoint-gestionnaire, propose le tarif de **6.5€** pour les sorties au cinéma hors de l'opération "lycéens et cinéma" qui a un tarif spécifique.

La proposition de tarif est proposée au vote

Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstentions : 0

La proposition est adoptée.

L'adjoint-gestionnaire enchaîne avec le voyage à Cracovie, du 26 février au 03 mars 2023, pour 46 élèves et 4 accompagnateurs dont le budget total est de **22 578€** pour une participation/famille de **450€**

Le projet de voyage est proposé au vote

Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstentions : 0

La proposition est adoptée.

Le 3° projet est porté par Mesdames MARCOTTO, DDFPT, et GERARD, enseignante. Il consiste en l'envoi de 6 lycéens professionnels de TMCVB en entreprise à Cork (Irlande) au mois de janvier pour 4 semaines de formation. Le dossier de subvention a obtenu 6 bourses. Cette opportunité permettra aux élèves de présenter une mention spécifique au baccalauréat. Compte tenu des délais, un prestataire a été choisi qui procure les lieux de stage et effectue l'accompagnement des jeunes.

Une convention d'entrée dans le consortium Erasmus + est à voter

Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstentions : 0

La proposition est adoptée.

Le budget de l'opération se monte à **15 333.6€** pour une participation des familles de **600€** et un reste à charge pour le lycée avoisinant les **2 000€.**

Le budget est proposé au vote

Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstentions : 0

La proposition est adoptée.

POINT 3 : PRÉLÈVEMENT SUR FOND DE ROULEMENT

Mme DIOT BOUDARD poursuit la présentation avec un virement entre services pour payer un vélo elliptique, bien immobilisable (**2000€).** Elle ajoute l'obligation d'effectuer un prélèvement de **25 000€** et anticiper l'explosion des coûts de la viabilisation ou des denrées alimentaires.

La proposition de prélèvement est proposée au vote

Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstentions : 0

La proposition est adoptée

POINT N°4 : CONTRATS ET CONVENTIONS

Mme DIOT BOUDARD présente les différents documents et prie les membres du conseil d'administration de l'excuser car elle n'a pas eu le temps matériel de les envoyer en amont de la séance, les conventions ayant été reçues l'avant-veille de la séance..

La première convention concerne l'accueil d'un footballeur , scolarisé au lycée J.Guyot, à l'internat sportif.

L'accueil est proposé au vote

Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstentions : 0

L'accueil est accepté

La 2° convention concerne l'accueil d'un nageur, scolarisé au lycée Niepce, à l'internat sportif.

L'accueil est proposé au vote

Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstentions : 0

L'accueil est accepté

La 3° convention concerne l'hébergement de nos internes au lycée Mathias pour les 3 prochaines années.

L'accueil est proposé au vote

Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstentions : 0

L'accueil est accepté

La signature des conventions avec les 12 clubs sportifs constituent la 4° série. **Mme SERVISSOLLE** évoque le renforcement du suivi scolaire qui est opéré en lien avec les référents des clubs.

Les 12 conventions sont proposées au vote

Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstentions : 0

Les conventions sont acceptées

La 5° convention est avec la direction générale des finances publiques et permet le paiement en ligne par les familles à partir de janvier 2023.

La proposition est soumise au vote

Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstentions : 0

La proposition est adoptée.

La 6° convention est la convention cadre permettant d'installer l'Unité de Formation par Apprentissage pour une durée de 3 ans. Une classe peut accueillir 15% d'effectifs en plus sous statut d'alternants.

La proposition est soumise au vote

Votants : 16 Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 3

La proposition est adoptée.

POINT N°5 : QUESTIONS DIVERSES

M.CHAUX, représentant des personnels éducatifs et d'enseignement, pose la question du sol de la D109 qui a fait l'objet du passage d'un bureau d'étude il y a 6 ans, relancé par l'adjoint- gestionnaire il y a 2 ans.

L'enseignant poursuit avec l'aménagement nécessaire d'une salle équipée de PC sur le site du collège. Il lui est répondu que tout le monde a la même identification de besoin, que les PC ne sont pas un souci même ce ne sont évidemment pas des sorties de stocks. La proposition de la B209 sera étudiée.

La discussion reprend au sujet des télécommandes qui seront accrochées par un câble au mur de la salle.

A la question concernant l'abri à vélos, il est répondu qu'une demande de subvention peut être faite auprès de la collectivité territoriale.

La demande de récupération des badges pour le portillon est refusée au motif du renforcement de la sécurité aux accès de l'établissement avec une demande de subvention en préparation.

Il est précisé aux membres du CA qu'une solution a été trouvée pour le paiement des heures des AED à l'identique du lycée voisin, en tenant compte de la spécificité de l'internat sportif.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **20H45.**

Le Secrétaire de séance d'Administration

Armelle Demortiere

LYCÉE POLYVALENT E. GAUTHEY ★ CHALON SUR SAÔNE ★ LE PROVISEUR-ADJOINT

La présidente du Conseil

Valérie SERVISSOLLE

LYCÉE POLYVALENT E. GAUTHEY ★ CHALON-SUR-SAÔNE ★ LE PROVISEUR